

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 septembre 2013

REDONNER DES PERSPECTIVES À L'ÉCONOMIE RÉELLE ET À L'EMPLOI INDUSTRIEL -
(N° 1283)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 54

présenté par
Mme Valter

ARTICLE PREMIER

À la fin de l'alinéa 48, substituer aux mots :

« et suivants. »

la référence :

« à L. 1233-90. ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.